

Intersyndicale du 21 octobre Communiqué CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA

Les journées du samedi 16 et du mardi 19 octobre 2010 confirment que la mobilisation est ancrée dans la durée à un haut niveau. Ce sont des millions de salariés qui dans le cadre de ces 6 journées d'action depuis début septembre affirment vouloir une autre réforme des retraites juste et efficace et l'ouverture de négociations avec les syndicats.

L'ampleur des mobilisations confirme qu'au-delà de la réforme des retraites, l'emploi, les salaires, les conditions de travail mais aussi l'avenir des jeunes sont restés sans réponses efficaces notamment depuis l'aggravation des situations liée à la crise financière de 2008. Les organisations syndicales conviennent de travailler ensemble sur ces questions dans les semaines à venir afin d'interpeller le gouvernement et le patronat.

Différents sondages réalisés ces derniers jours confirment que le mouvement recueille un très large appui de la population confirmant que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites. Les organisations syndicales appellent leurs organisations à poursuivre leurs mobilisations afin de rassembler le plus grand nombre et d'amplifier le soutien de l'opinion publique. Elles appellent leurs organisations dans les territoires, les entreprises, les administrations à poursuivre les initiatives unitaires. Elles veilleront au respect des biens et des personnes.

Le gouvernement porte la responsabilité pleine et entière de la poursuite de la mobilisation compte tenu de son attitude intransigeante, de son absence d'écoute et de ses provocations à répétition. Il ne peut pas répondre à la situation actuelle par le déni et la répression.

Les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et les parlementaires à ne pas adopter cette réforme en l'état.

Les organisations syndicales confirment que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites.

Fortes du soutien des salariés, des jeunes et d'une majorité de la population et face à une attitude intransigeante du gouvernement et du chef de l'Etat, les organisations syndicales décident de continuer et d'élargir la mobilisation.

Elles décident de deux nouvelles journées de mobilisation :

- ▶ le jeudi 28 octobre : une journée nationale de grèves et de manifestations dans la semaine du vote au Parlement.
- ▶ le samedi 6 novembre : une journée de mobilisations et de manifestations avant la promulgation de la loi par le chef de l'Etat.

Les organisations syndicales se retrouveront le 4 novembre.

Plan de financement de la Sécurité sociale 2011 Le gouvernement de l'injustice !

Dans son acharnement à remettre en cause le droit à la retraite à 60 ans, le pouvoir actuel n'oublie pas de s'occuper de l'autre déterminant de notre système de Sécurité sociale : **l'assurance maladie**.

Ainsi, porté par son obsession à ne surtout pas déplaire à la finance ni au Medef, **un plan de redressement des comptes de la branche maladie est en préparation avec des mesures qui ne se conjuguent, comme pour la retraite, qu'au mode de l'injustice.**

Après le monde du travail, le gouvernement cible les malades et les plus faibles en voulant encore diminuer le montant des remboursements des médicaments, des actes médicaux en milieu hospitalier, et en remettant en cause la prise en charge à 100 % des affections de longue durée (ALD).

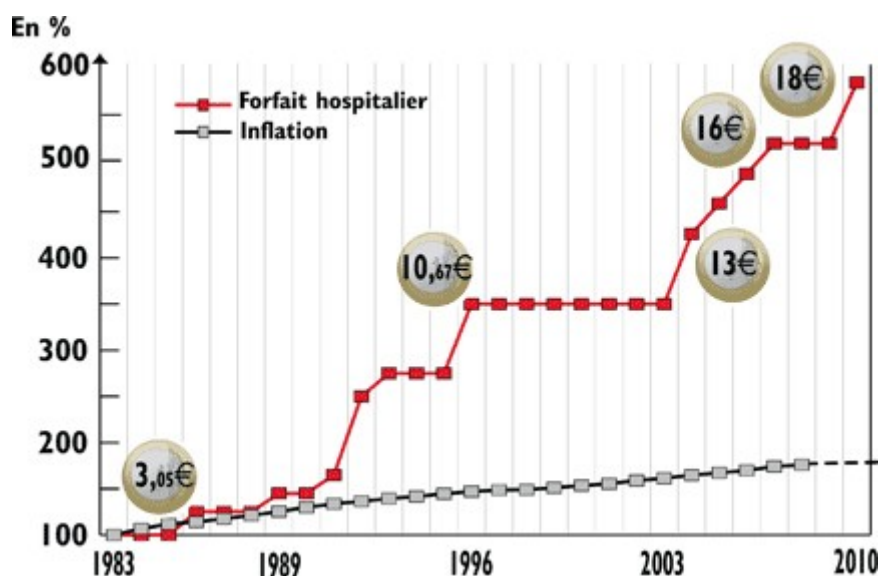
Ce sont des mesures irresponsables en matière de santé publique car elles organisent l'exclusion des soins des populations déjà fragilisées. Ce sont des mesures indignes car elles provoquent de fait un transfert des coûts sur les complémentaires maladies, qui ne pouvant vivre à crédit, vont de manière catastrophique faire exploser le montant des cotisations. En clair, 2,5 milliards d'euros seront uniquement à la charge des assurés sociaux.

En organisant le transfert au privé du financement et des responsabilités, ce sont les valeurs fondatrices de la Sécurité sociale où chacun cotise suivant ses moyens pour recevoir suivant ses besoins qui sont remises en cause.

Ce sont des mesures inefficaces car elles ne répondent en rien aux défis posés par l'émergence d'un nouveau système de santé et de Sécurité sociale au service de l'ensemble de la population.

=> **En premier lieu, les médicaments à vignette bleue seront désormais remboursés à 30%** par le régime obligatoire, contre 35% auparavant.

- => La prise en charge des dispositifs médicaux (cathéters, valve cardiaque) va quant à lui passer de 70% à 65%.
- => Le seuil d'application du **forfait hospitalier** a été relevé à 120 euros. Jusqu'à présent pour tout acte médical en milieu hospitalier inférieur à 91 euros, les assurés payaient un ticket modérateur de 20%. Au-delà ce sont les 18 euros de forfait hospitalier qui étaient dus. Ce seuil passe donc à 120 euros.



évolution du forfait hospitalier depuis sa création: Haro sur les malades !!!

Les autres mesures annoncées :

=> La hausse du tarif de la consultation des médecins de 22 euros à 23 euros.

- => La création d'un forfait médicalisé pour les bandelettes destinées au contrôle de la glycémie pour les diabétiques. Le remboursement ne concernera que deux à trois bandelettes par semaine.
- => La fin de la prise en charge sous le régime de l'ALD de certains malades, notamment les patients souffrant d'une hypertension artérielle isolée.
- => La baisse du tarif en biologie et en radiologie.
- => La hausse du plafond de l'aide à la complémentaire santé de 624 euros de revenus par mois en 2010 à 744 euros en 2011 et 810 en 2012. Avec toutes ces mesures, le gouvernement espère économiser 2,5Mds d'euros et table sur un déficit de la branche maladie de 11,6Mds d'euros pour 2011, soit à peu près équivalent à celui de cette année.

Selon le directeur général de la Mutualité Française, les complémentaires (les Mutuelles) seront contraints de relever jusqu'à 10% leurs tarifs l'an prochain pour faire face à ces déremboursements.

Dans la lutte pour la défense de la retraite, portons aussi l'exigence d'une autre politique de mise en sécurité sociale, avec un droit à la retraite possible dès 60 ans et un accès à la santé pour toutes et tous.